

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Utilisation de la
Dotation de Solidarité
Urbaine et de
Cohésion Sociale
2024

DATE
D'AFFICHAGE

04 avril 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

23

votants

28

N° D_22_2025 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 mars deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. REGUIG, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. ASFAUX représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme CHOISY représentée par M. DERVILLEZ, Mme CORNEILLAN représentée par M. ESPARRAGA, M. STUTZ représenté par Mme MAIROT, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme IN représentée par M. REGUIG, Mme LACHEMI représentée par Mme IVAKHOFF, Mme SAINTE ROSE représentée par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : Mme IVAKHOFF.

~*~*~*~*~*~

La Ville de Montereau a bénéficié en 2024, au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion sociale d'une somme de 7 277 675 €.

Le Conseil Municipal doit prendre acte de l'affectation de ce fonds au financement d'opérations et d'actions de développement social, conformément à la loi.

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission en date du 24 mars 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :
(7 abstentions : M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER)

Article 1 : DE PRENDRE ACTE de l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale 2024 telle que présentée au tableau ci-dessous.

.../...

LIBELLE	COÛT 2024	AFFECTATION DSU
Rémunération des mamans sécurité	415 115.91	405 258.33
Rémunération des policiers municipaux	1 125 893.00	1 099 156.91
Rémunération des médiateurs sociaux	419 103.33	409 151.06
Rémunération des agents du centre supervisor urbain	331 433.88	323 563.46
Subventions aux associations	878 951.29	858 079.21
Subvention au C.C.A.S.	290 000,00	283 113.50
Subvention à la Caisse des Ecoles	380 000,00	370 976.30
Subvention au Foyer Belle Feuille	484 000,00	472 506.66
Charges d'exploitation piscine	920 456.28	898 598.60
Charges d'exploitation crèche Confluent des Bambins	1 755 262.95	1 713 581.48
Charges d'exploitation Maison des Parents	454 481.86	443 689.49
TOTAL	7 454 698.50	7 277 675,00



Pour extrait conforme,
Le Maire,

James CHÉRON